

Fin juin 2019, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité, résidant en France entière, est estimé à 4,17 millions de foyers (contre 4,10 millions de foyers observés fin mars). Les masses financières versées au titre de cette prestation s'élèvent à 2,36 milliards d'euros au 2^e trimestre 2019, en augmentation de 7,4 % par rapport au trimestre précédent (données comptables).

Les dépenses versées aux allocataires au titre des droits d'avril, mai et juin 2019, estimées à partir des données statistiques, connaîtraient une hausse de 9,0 % par rapport au trimestre précédent. En neutralisant les variations saisonnières et les modifications réglementaires, les dépenses versées aux allocataires au titre des droits du 2^e trimestre seraient stables.

AVERTISSEMENT

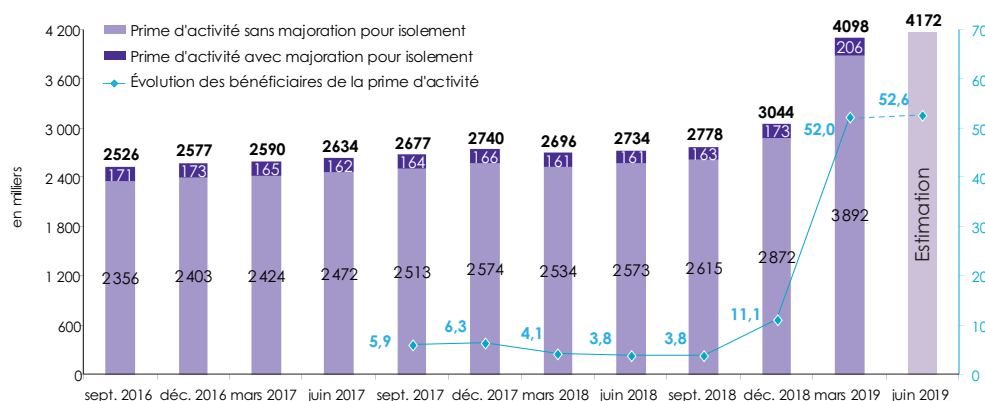
La publication *Prime d'activité Conjoncture* a changé de source statistique et de méthode de dénombrement. Elle s'appuie désormais sur des données consolidées sur six mois, dénommées « données définitives », constituant les statistiques de référence. L'utilisation des données définitives conduit à **décaler le calendrier de diffusion d'un mois**. La publication paraît dorénavant en janvier, en avril, en juillet, et en octobre.

[Pour en savoir plus](#)

Le nombre de bénéficiaires résidant en France entière est estimé à 4,17 millions de foyers fin juin 2019, correspondant à une hausse des effectifs de 1,44 million par rapport à juin 2018 (estimation, [graphique 1](#)). Les dépenses de prime d'activité versées, s'élèvent quant à elles à 2,36 milliards d'euros au 2^e trimestre 2019, en progression de 1,04 milliard d'euros par rapport au 2^e trimestre 2018 (données comptables, [Zoom sur les dépenses de prime d'activité](#) présenté [en annexe](#)).

Selon les données définitives, les caisses d'Allocations familiales (Caf) ont versé la prime d'activité à 4,10 millions de foyers fin mars 2019, pour un montant moyen de 185 euros par mois (soit +12 euros par rapport à décembre 2018). Dans la publication précédente (n° 13), le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité était également estimé à 4,10 millions de foyers fin mars 2019 (surestimation de 5 000 foyers). La progression des bénéficiaires en glissement annuel s'élève ainsi à 52,0 % et s'explique principalement par l'élargissement du nombre d'éligibles à la prime d'activité du fait de la mise en place de la revalorisation de 90 euros du montant maximum de la bonification individuelle, et, de manière plus marginale, par l'augmentation du montant forfaitaire revalorisé en août 2018. Le nombre de foyers sans majoration de leur allocation pour situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître augmente de 53,6 % en un an, les effectifs atteignant 3,89 millions fin mars 2019. Quant aux bénéficiaires de la prestation percevant une majoration pour isolement, les effectifs s'élèvent à 206 000 foyers, connaissant une croissance annuelle de 27,7 %, entre fin mars 2018 et fin mars 2019.

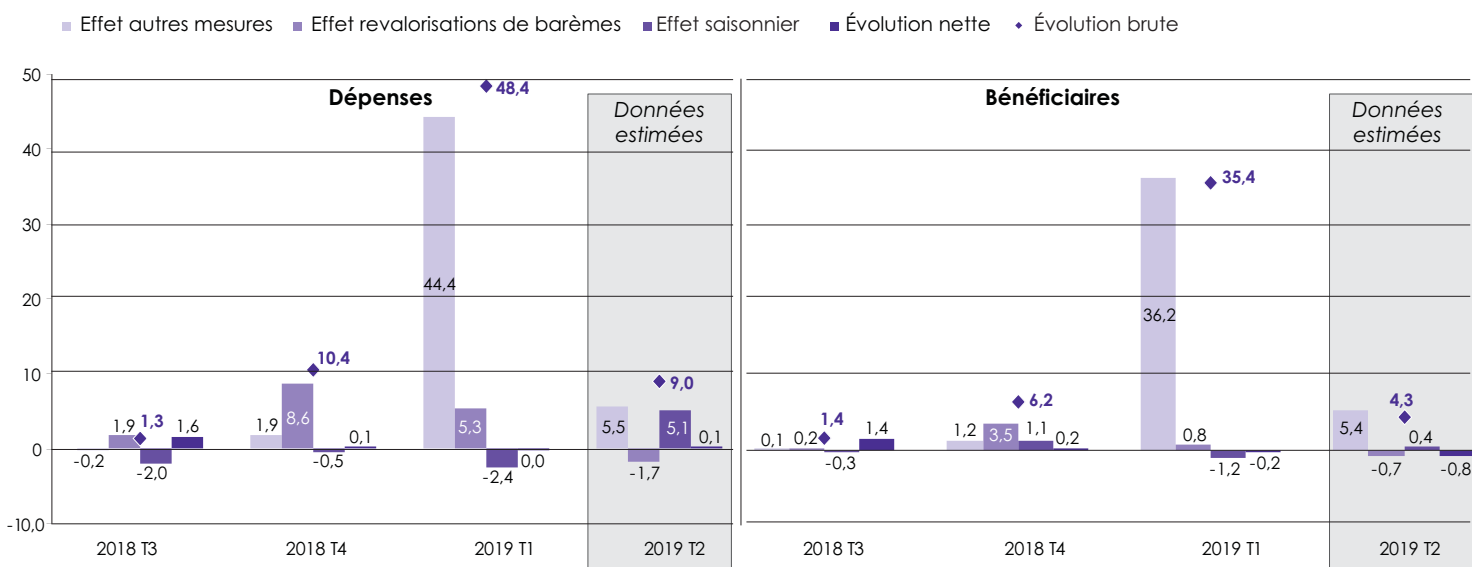
Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %) - données définitives



Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf – France entière.

Note : le détail de la méthodologie se trouve dans la publication n° 12 et dans le [Pour en savoir plus](#).

Graphique 2 - Décomposition des évolutions trimestrielles des dépenses et du nombre de bénéficiaires* de la prime d'activité (en %)



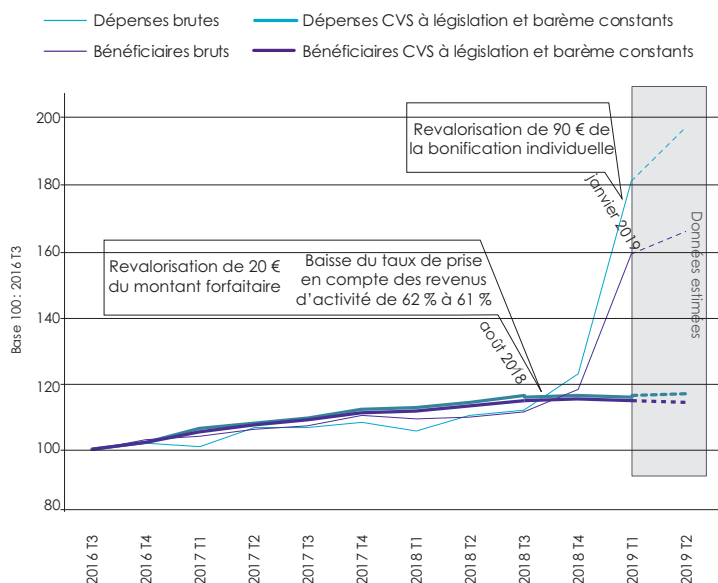
Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf – France entière. * Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré. Note : le détail de la méthodologie se trouve dans la publication n° 12.

L'évolution du nombre de bénéficiaires et des dépenses de prime d'activité peut être analysée, en distinguant la composante tendancielle des autres effets (modifications du barème, impact des mesures nouvelles...). Ainsi, les dépenses versées au titre des mois du premier trimestre 2019 connaissent une hausse de 48,4 % par rapport au trimestre précédent, qui s'explique pour 44,4 % par les mesures réglementaires (notamment la revalorisation de 90 € de la bonification individuelle) et pour 5,3 % par la revalorisation du montant forfaitaire au 1^{er} août 2018 (graphique 2). Au 2^e trimestre 2019, la croissance des dépenses s'élèverait à 9,0 % et s'expliquerait notamment par la montée en charge de la revalorisation de la bonification individuelle et la composante saisonnière (contribution respective de 5,5 % et de 5,1 %). L'effet barème contribuerait négativement à l'évolution des dépenses ce trimestre (-1,7 %), en l'absence de revalorisation du montant forfaitaire au 1^{er} avril 2019. En ce qui concerne ces deux trimestres, en neutralisant les effets saisonniers, les revalorisations et les mesures nouvelles, les dépenses seraient relativement stables (respectivement 0,0 % et 0,1 %).

Le nombre moyen de bénéficiaires augmenterait, quant à lui, de 4,3 % au 2^e trimestre 2019 (en données brutes), alors que la croissance des effectifs observée au trimestre précédent était nettement plus dynamique (35,4 %), en lien avec la revalorisation de la bonification individuelle. Sur ces deux trimestres, le nombre moyen de bénéficiaires (net des variations saisonnières, revalorisations et mesures nouvelles) serait orienté à la baisse : respectivement de -0,2 % et -0,8 % (sachant que cette estimation peut être relativisée, étant très dépendante de l'appréciation de l'impact de la mesure de revalorisation du bonus).

Depuis la mise en place de la prime d'activité, les dépenses et le nombre moyen de bénéficiaires ont connu une croissance continue (de respectivement + 1,5 % et + 1,4 % en moyenne chaque trimestre), avec une accélération au dernier trimestre 2018 liée à la revalorisation de la bonification individuelle (données brutes, graphique 3). En tendance, c'est-à-dire une fois neutralisées les revalorisations, les mesures réglementaires et la saisonnalité, les dépenses et les effectifs ont progressé respectivement de 2,0 % et 1,8 % en moyenne chaque trimestre jusqu'au 3^e trimestre 2018, soit plus rapidement que les dépenses et effectifs bruts. Depuis la revalorisation de la bonification individuelle, l'évolution nette des dépenses et celle concernant le nombre de bénéficiaires connaissent une relative stabilité.

Graphique 3 - Évolution des dépenses et du nombre de bénéficiaires⁽¹⁾ de la prime d'activité chaque trimestre (données brutes et données CVS à législation et barème constants⁽²⁾, en base 100)



Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf – France entière.

⁽¹⁾ Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré.

⁽²⁾ Données corrigées des variations saisonnières (CVS), hors revalorisations du barème et hors mesures réglementaires. Note : le détail de la méthodologie se trouve dans la publication n° 12.